

# LE DEVOIR

## Gouverner « au rythme des Québécois »



Pauline Marois accueille Jean-François Lisée, ministre des Relations internationales, du Commerce et de la Francophonie et responsable de la région de Montréal.

■ L'économie entre les mains d'un seul homme ■ La parité hommes-femmes n'est pas atteinte ■ Les verts sont au pouvoir

ROBERT DUTRISAC  
ANTOINE ROBITAILLE  
à Québec

La première ministre Pauline Marois a dévoilé, mercredi, la composition de son Conseil des ministres, formé de 23 personnes, dont huit femmes, où la plupart des responsabilités en matière d'économie relèvent d'un seul titulaire, Nicolas Marceau, et où deux fervents défenseurs de l'environnement, Daniel Breton et Martine Ouellet, occupent des postes clés.

« Ce que nous ferons dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, c'est protéger chaque parcelle de souveraineté déjà entre nos mains et en acquérir de nouvelles. Le 4 septembre, un nouveau chapitre de l'histoire du Québec s'est ouvert. Le peuple québécois s'est remis en marche à son rythme », a déclaré Pauline Marois dans son discours dans lequel elle a distribué les portefeuilles tout comme les mandats. « L'action du gouvernement reposera sur quatre piliers: l'intégrité,

VOIR PAGE A 8: CABINET

Lire aussi: L'éditorial de Bernard Descôteaux: Ambitieux. Page A 6

La chronique de Michel David: La gouvernance verte. Page A 2

Le cabinet Marois: le portrait des nouveaux ministres. Pages A 2 et A 3

AUJOURD'HUI

ENQUÊTE: LES PARADIS FISCAUX DE BERNARD ARNAULT

**CHARLIE HEBDO**

INTÉGRISME: MARONNET FAIT DU CINÉMA

ÉCOLOGIE: LE PS SOLUBLE DANS LE GAZ DE SÉCHÉ

MARIAGE HOMO: CES COUTONS QUI SONT POUS

TV: MINQUE! LE HORS-SÉRIE DU SINGE LÉGER DE CHARLIE

**INTOUCHABLES 2**

FAUT PAS SE MOQUER!

Le monde · Caricatures de Mahomet: la France adopte des mesures de sécurité. Page B 5

Avis légaux..... B 6  
Décès..... B 4  
Météo..... B 2  
Mots croisés..... B 3  
Petites annonces..... B 4

7 78313 02832 14

### Mais OGM: danger

Une étude menée secrètement pendant deux ans met en pièces un processus d'autorisation jugé complaisant

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Une étude conduite dans le plus grand secret pendant deux ans par des chercheurs de l'Université de Caen, en France, démontre que le maïs OGM MON 810, vendu par Monsanto comme résistant à son herbicide Roundup, le plus utilisé dans le monde, est toxique et parfois mortel, à des taux jugés « alarmants ».

Les conclusions de cette étude, qui ont eu hier l'effet d'un tsunami scientifique dans l'univers des biotechnologies, remettent aussi en question les tests d'innocuité sur des animaux de laboratoire pendant 90 jours, ce dont les

VOIR PAGE A 8: OGM

AGENCE FRANCE-PRESSE

Au Québec, cet été, des milliers de consommateurs ont consommé pour la première fois du maïs OGM non identifié. Jusque-là, le maïs OGM était réservé aux animaux domestiques.

RECENSEMENT

### Le Québec fait famille à part

La province se distingue sur tous les plans par rapport au Canada

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Québec, société distincte? Sans aucun doute, si l'on parle de composition familiale. Avec près de quatre couples sur dix qui vivent en union libre, la province fait carrément famille à part d'avec le reste du pays, révélait mercredi Statistique Canada.

La troisième tranche de données tirées du recensement de 2011 confirme ainsi le statut particulier du tableau familial québécois. Car si la famille nucléaire traditionnelle éclate un peu partout au Canada, c'est clairement au Québec que les changements se font sentir le plus significativement. La tendance n'est pas nouvelle, mais elle s'accroît.

Les couples québécois vivant en union libre représentent maintenant 37,8% des couples de la province, une augmentation de trois points de pourcentage par rapport au recensement de 2006. À ce chapitre, le Québec supprime tous les pays où la proportion de couples en union

37,8 %  
des couples québécois vivent en union libre

VOIR PAGE A 8: FAMILLE

**ÉCOUTEZ POUR VOIR**

Michel C. Auger EN SEMAINE 11 H

AUJOURD'HUI

Premier cabinet Marois : un véritable changement pour le Québec?

Réalisation: Philippe Brazeau Radlo-Canada.ca / midInfo

**95,1 FM**  
PREMIÈRE CHAÎNE

## ACTUALITÉS

## La gouvernance verte



MICHEL DAVID

Raymond Bachand n'a pas mis de temps à déterrer la hache de guerre. Pauline Marois venait à peine de présenter son nouveau cabinet que l'ancien ministre des Finances s'en prenait déjà aux « ministres de la chicane ». La cohabitation s'annonce ardue.

Aussi bien dans son discours que dans le choix de son équipe, la nouvelle première ministre n'a cependant pas donné l'impression de vouloir brûler les étapes sur le chemin de la souveraineté. « Le peuple québécois s'est remis en marche à son rythme », a-t-elle déclaré. Et ce rythme n'est manifestement pas celui de la course.

Celui qui aura la tâche d'orchestrer la « gouvernance souverainiste », Alexandre Cloutier, est sans doute un homme compétent, mais ce n'est pas un cowboy. La nomination de Jean-François Lisée ou de Bernard Drainville à ce poste aurait pu être interprétée comme un geste de provocation. Celle de M. Cloutier traduit plutôt un certain pragmatisme.

De la même façon, retirer à Yves-François Blanchet le dossier de la langue au profit de Diane de Courcy donne l'impression que M<sup>me</sup> Marois ne tient pas à semer la tempête avec son projet de « nouvelle loi 101 ».

Personne n'a dû être surpris de voir Jean-François Lisée atterrir aux Relations internationales et à la Francophonie. M<sup>me</sup> Marois aurait été bien mal avisée de ne pas mettre à profit ses réseaux et sa connaissance intime des deux grands pôles de la diplomatie québécoise que sont Paris et Washington.

M. Lisée a beau savoir se rendre indispensable, il était quand même étonnant qu'on le nomme responsable de Montréal et surtout qu'on lui demande d'assurer le lien avec la communauté anglophone. M. Lisée avait jadis inspiré à Lucien Bouchard le célèbre discours du Centaur, mais il est devenu la bête noire des anglophones depuis qu'il a parrainé dans *L'actualité* un sondage qui a été interprété comme une chasse aux Anglo-dinosaures.

Quant à Bernard Drainville, il a été puni par où il a pêché. M<sup>me</sup> Marois n'avait pas apprécié sa croisade en faveur d'un renouveau démocratique. La Charte de la laïcité et le projet de loi sur l'identité s'annoncent de véritables casse-gueule.

♦ ♦ ♦

Bien plus que la « gouvernance souverainiste », c'est la « gouvernance verte » du tandem Martine Ouellet-Daniel Breton qui risque de devenir la marque de commerce du nouveau gouvernement. Ces deux-là pourraient devenir la terreur des promoteurs énergétiques, et même des promoteurs tout court.

Il y a moins d'un an, le nouveau ministre de l'Environnement a déposé une plainte à la SQ, qualifiant de « vol du siècle » la cession des droits d'Hydro-Québec sur l'île Anticosti à la société Pétrolia. Qui plus est, M. Breton sera dorénavant responsable de la Faune, ce qui constituera un frein additionnel au développement intempêtif.

Sa nouvelle collègue des Ressources naturelles, qui devra proposer un nouveau régime de redevances minières, était parmi les plus féroces détracteurs du Plan Nord. Le lien d'emploi qu'elle conserve avec Hydro-Québec pourrait toutefois placer M<sup>me</sup> Ouellet dans une situation délicate.

Tout a été dit sur la faiblesse de l'équipe économique du PQ, cela ne risque pas de cesser. Le seul à avoir cumulé les Finances et le Développement économique a été Bernard Landry. La tâche sera très lourde pour Nicolas Marceau, qui n'a ni l'expérience ni les talents de communicateur de M. Landry.

La nomination de Pierre Duchesne à l'Enseignement supérieur est un geste audacieux. Dans l'ordre chronologique, l'organisation du sommet sur les universités sera le premier test du nouveau gouvernement. Si l'opération tourne au fiasco, le ton sera donné pour le reste du mandat.

♦ ♦ ♦

Un premier ministre tente généralement de concilier la parité hommes-femmes et la répartition régionale. M<sup>me</sup> Marois ne s'est embarrassée ni de l'une ni de l'autre. Il n'y a que 8 femmes sur 23 dans son cabinet. Il y a cinq ministres en Montérégie, trois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux en Abitibi et en Gaspésie, mais aucun en Mauricie, ni à Laval.

Certes, la compétence n'a rien à voir avec le sexe ou la géographie. Il est heureux qu'un député aussi méritoire que Sylvain Gaudreault n'ait pas été laissé sur le carreau, même si ce n'était pas une raison pour le surcharger. Aux prochaines élections, certaines régions pourraient toutefois se souvenir qu'elles ont été oubliées.

Il est normal que la fidélité de Stéphane Bédard ou de Nicole Léger soit récompensée. Yves-François Blanchet, relégué au rôle obscur de whip, doit cependant se demander en quoi il a bien pu démeriter. Il a toujours défendu sa chef bec et ongles, alors que certains de ses collègues, qui rouleront en limousine, ne pourraient pas en dire autant.

mdavid@ledevoir.com

## 1- Agnès Maltais

**Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Condition féminine; ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la région de Chaudière-Appalaches**  
57 ans, députée de Taschereau

Après son assermentation, Agnès Maltais a dit vouloir « apaiser » les relations de travail au Québec, bouleversées par l'abolition du placement syndical dans le secteur de la construction. Le PQ, a-t-elle rappelé au reste, refuse d'octroyer le droit de lockout aux municipalités, comme le maire Labeaume le réclame. Seule élue de la région de Québec avec sa chef, M<sup>me</sup> Maltais siège à l'Assemblée nationale depuis 1998. Elle a été entre autres ministre de la Culture et ministre déléguée à la Santé. Fidèle de Pauline Marois, M<sup>me</sup> Maltais a multiplié les postes-clés dans l'opposition: présidente du caucus, leader parlementaire adjointe et critique en matière de santé et d'emploi, entre autres. Porte-parole pour la région de la Capitale-Nationale, elle a défendu et porté la controversée loi spéciale 204 visant à « bétonner » le contrat de gestion Québecor-Québec du futur amphithéâtre. Ne possédant pas de diplôme universitaire, M<sup>me</sup> Maltais a l'habitude de se présenter comme une « gestionnaire » puisqu'elle a dirigé dans le passé plusieurs organismes culturels.

## 2- François Gendron

**Vice-premier ministre; ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue**  
68 ans, député d'Abitibi-Ouest

Elu sans interruption depuis 1976, François Gendron en est à son 10<sup>e</sup> mandat à Québec: il s'approche du record de longévité détenu par Gérard D. Lévesque (37 ans et cinq mois). Au fil des ans, il a été ministre de l'Éducation (1984-1985), leader parlementaire, ministre des Ressources naturelles (1994-1996 et 2002-2003) ou président de l'Assemblée nationale (fin 2008). C'est lui qui a assuré l'interim à la tête du parti après le départ d'André Boisclair.

## 3- Marie Malavoy

**Ministre de l'Éducation; ministre responsable de la région de la Montérégie**  
64 ans, députée de Taillon

La nouvelle ministre de l'Éducation a été professeure de service social à l'Université de Sherbrooke dans les années 70, et doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines entre 1988 et 1992. Elue dans Sherbrooke en 1994, elle avait aussitôt été nommée ministre de la Culture... poste duquel elle démissionnera deux mois plus tard, après avoir reconnu avoir voté frauduleusement à différentes élections (elle n'avait pas la citoyenneté canadienne). Battue par Jean Charest en 1998, M<sup>me</sup> Malavoy est revenue à l'Assemblée nationale à la faveur d'une élection partielle en 2006. Dans les dernières années, elle a notamment été critique matière d'enseignement supérieur et d'aide financière aux études.

## 4- Nicolas Marceau

**Ministre des Finances et de l'Économie**  
48 ans, député de Rousseau

Elu pour une première fois dans une élection partielle — il prenait la relève de François Legault —, Nicolas Marceau, un docteur en économie de l'Université Queen's, est le seul économiste patenté de la députation péquiste. Avant de se lancer en politique, il était professeur en sciences économiques à l'UQAM. Critique en matière de finances depuis deux ans, ajoutant le développement économique à ses responsabilités dans la dernière année, il devenait un choix logique pour le poste de ministre des Finances. Ce n'est pas le charisme qui l'étouffe et ses interventions à l'Assemblée nationale ont pu s'avérer souvent léniifiantes et quelque peu obscures pour le profane. Mais son affabilité sera sans doute un atout dans un contexte de gouvernement minoritaire. Déjà, son vis-à-vis de l'opposition officielle, Raymond Bachand, a vanté cette semaine sa courtoisie « qui détonne sur la relation qui existe à l'Assemblée nationale ».

## 5- Pierre Duchesne

**Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie; ministre responsable de la région du Centre-du-Québec**  
48 ans, député de Borduas

Formé en journalisme, ce natif de Jonquière a été reporter à la radio et à la télé de Radio-Canada de 1987 à 2012. De 2005 à 2012, il a couvert la politique au bureau radiocanadien de la Tribune de la presse à Québec. Lorsque Québecor a mis Le Journal de Montréal en lockout, M. Duchesne était président de la Tribune de la presse. Il a alors convaincu ses collègues et le président de l'Assemblée nationale de refuser l'accréditation de journalistes de remplacement de Québecor tant que le lockout durait. A Radio-Canada, il avait aspiré au poste de chef de bureau lorsque son ami et collègue Bernard Drainville a plongé en politique en 2007. Il a démissionné de Radio-Canada en juin parce que la société d'État avait décidé de le muter à Montréal, ce qu'il refusait. Avant d'annoncer qu'il se lançait en politique en juillet, M. Duchesne avait soutenu qu'il irait enseigner le journalisme à l'Université Laval. Il est maintenant ministre des universités. Pierre Duchesne a consacré presque une décennie à l'ancien chef du Parti québécois et premier ministre du Québec Jacques Parizeau, un homme qu'il admire.

## 6- Nicole Léger

**Ministre de la Famille; ministre responsable de la région de Laval et des Laurentides**  
57 ans, députée de Pointe-aux-Trembles

Cette députée chevronnée — elle a été élue pour la première fois lors d'une élection partielle en 1996 — est une alliée indéfectible de Pauline Marois. En 2004, Bernard Landry lui avait enlevé son poste de whip adjointe quand elle s'était alliée à Pauline Marois pour réclamer une course à la chefferie. En 2005, elle avait joint le camp Marois



## Le cabinet de

dans la course à la direction du parti, que remportait André Boisclair. Nicole Léger a fait preuve d'abnégation en cédant son siège à André Boisclair en 2006. Elle est revenue aux côtés de Pauline Marois quand celle-ci fut élue chef, en reprenant son siège lors d'une élection partielle au printemps 2008. Lors de la contestation du leadership de la chef péquiste, Nicole Léger a tenu le fort à titre de whip. Comme ministre, Nicole Léger fut toujours chargée de portefeuilles à caractère social. Lucien Bouchard l'a nommée, en 1998, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, puis elle est devenue en 2001 ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

## 7- Stéphane Bergeron

**Ministre de la Sécurité publique; ministre responsable de la région de l'Outaouais**  
47 ans, député de Verchères

Stéphane Bergeron est un parlementaire d'une grande expérience puisqu'avant son élection en décembre 2005 dans une partielle en remplacement de Bernard Landry, il était député du Bloc québécois depuis 1993. Il cumule donc 19 ans à titre d'élu, tant à la Chambre des Communes qu'à l'Assemblée nationale. Il détient une maîtrise en science politique, avec une spécialisation en relations internationales, de l'Université Laval. Durant la crise qui a secoué le Parti québécois, il a cherché à ménager la chèvre et le chou. Il a aussi tenté un rapprochement avec Québec solidaire. Pauline Marois a choisi de ne pas le sanctionner pour ses quelques déclarations ambiguës sur son leadership. Stéphane Bergeron s'est distingué comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, donnant la réplique au ministre Robert Dutil et réclamant inlassablement pendant un an et demi une enquête publique sur l'industrie de la construction. Il est passé ensuite aux affaires municipales.

## 8- Éloïse Zakaïb

**Ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec**  
63 ans, députée de Richelieu

## 9- Stéphane Bédard

**Ministre responsable de l'Administration gouvernementale; président du Conseil du trésor; ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**  
44 ans, député de Chicoutimi

Fils de Marc-André Bédard, ancien ministre du gouvernement Lévesque, Stéphane Bédard fut un pilier au sein du caucus péquiste sur lequel Pau-

line Marois a pu s'appuyer durant la fronde ourdie par certains de ses députés. Elu pour la première fois en 1998, cet avocat fut nommé leader parlementaire adjoint de l'opposition officielle en 2003, whip du deuxième groupe d'opposition à compter de 2007, puis leader parlementaire en 2008, poste qu'il a occupé jusqu'au déclenchement des élections. Combatif, Stéphane Bédard a montré sa profonde connaissance de la procédure parlementaire dont il n'hésitait pas à se servir pour enquiquiner les adversaires. On l'a vu porte-parole en matière de justice, mais surtout responsable de la réforme des institutions démocratiques. Il a été mêlé de près aux discussions entourant la refonte de la carte électorale, discussions entre les partis qui se sont soldées par un échec.

## 10- Véronique Hivon

**Ministre déléguée à la Santé publique et à la Protection de la jeunesse; ministre responsable de la région de Lanaudière**  
42 ans, députée de Joliette

## 11- Bertrand St-Arnaud

**Ministre de la Justice**  
54 ans, député de Chambly

Avocat et maître en science politique, ce Montréalais a travaillé dans les années 80 à l'Assemblée nationale et fait un passage éclair au cabinet du premier ministre Pierre Marc Johnson. Dans les années 2000, il a été chef de cabinet de Louise Beaudoin lorsque cette dernière était ministre des Relations internationales. Ancien chargé de cours au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal, il a œuvré comme avocat en pratique privée, notamment dans le cabinet Mondor Rougeau Lambert et Leborgne (2005-2008). Depuis son élection en 2008, M. St-Arnaud s'est montré fidèle à Pauline Marois et a occupé plusieurs postes-clés de l'opposition: leader parlementaire adjoint, porte-parole en matière de sécurité publique et porte-parole en matière d'éthique et d'accès à l'information, entre autres. Il est un de ceux en Chambre qui ont réclamé le plus souvent une commission d'enquête publique sur le milieu de la construction. Peu après la commission Bastarache sur le processus de nomination des juges, M. St-Arnaud avait lancé ce qui suit: « Les seuls gagnants de ce gaspillage d'argent [...], ce ne sont pas les Québécois, mais les avocats. »

## 12- Réjean Hébert

**Ministre de la Santé; ministre responsable de la région de l'Estrie**  
57 ans, député de Saint-François

Choix naturel — et attendu — que celui de ce

## ACTUALITÉS



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

# Pauline Marois

médecin de famille comme ministre de la Santé. Spécialisé en gériatrie, Réjean Hébert a pratiqué auprès des personnes âgées à Sherbrooke. Au moment de son élection (après une tentative infructueuse en 2008), il enseignait à l'Université de Sherbrooke et était chercheur au Centre de recherche sur le vieillissement (qu'il a fondé en 1988). Ses recherches lui ont d'ailleurs valu une solide réputation dans le milieu universitaire médical. M. Hébert s'est notamment intéressé aux solutions permettant d'améliorer l'efficacité du système de santé en prévenant la perte d'autonomie des aînés. Il a agi comme coprésident de la consultation publique sur les conditions de vie des personnes âgées mise en place par le gouvernement Charest. Son passage comme doyen de la Faculté de médecine de l'UdeS (2004-2010) a été marqué par une controverse, alors qu'il avait tenté de convaincre les professeurs de cette faculté de ne pas se syndiquer.

## 13- Daniel Breton

**Ministre du Développement durable**  
50 ans, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques  
C'est à un militant environnementaliste très actif et coloré que Pauline Marois a confié mercredi l'important ministère de l'Environnement et du Développement durable. Très présent dans les médias (notamment comme chroniqueur auto-écologique au *Devoir* ou à Radio-Canada), Daniel Breton a cofondé le Parti vert du Québec et a milité auprès du Nouveau Parti démocratique fédéral (il a écrit une partie de sa plateforme environnementale) avant de se tourner vers le Parti québécois. Il a dirigé dans le passé L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique. Ces dernières années, il était la voix de Maîtres chez nous — 21<sup>e</sup> siècle, groupe qu'il a fondé pour promouvoir l'indépendance énergétique et la fin de la dépendance du Québec aux ressources fossiles non renouvelables. M. Breton a été aux premières lignes des combats contre les projets du Suroît, de Rabaska, de Gentilly II ou des gaz de schiste.

## 14- Martine Ouellet

**Ministre des Ressources naturelles**  
43 ans, députée de Vachon  
Ingénieure mécanique native de Longueuil, Martine Ouellet a travaillé à Hydro-Québec pendant 18 ans. Elle conserve d'ailleurs un lien d'emploi avec la société qui pourrait être problématique compte tenu du portefeuille dont elle vient d'hériter (qui en fait la ministre responsable d'Hydro-Québec). Au sein d'Hydro-Québec, elle a travaillé au réseau de distribution, elle a

été conseillère en matière de coûts; conseillère en recherche et développement; chef des services techniques aux grandes entreprises; chef de l'efficacité énergétique aux grandes entreprises; responsable des ventes Mines, métallurgie et fabrication; chef des projets spéciaux pour Hydro-Québec Production. Lorsqu'elle était responsable des ventes, M<sup>me</sup> Ouellet — aussi détentrice d'un MBA de l'École des hautes études commerciales — a eu affaire entre autres aux compagnies minières et métallurgiques. Environnementaliste convaincue, elle a fondé le Comité environnemental à Hydro-Québec. Elle a aussi milité au sein de l'organisme Eau secours!, qu'elle a présidé de 2008 à 2010. Elle a fait partie du club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre.

## 15- Gaétan Lelièvre

**Ministre délégué aux Régions; ministre responsable de la région de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine**  
Député de Gaspé

## 16- Diane de Courcy

**Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles; ministre responsable de la Charte de la langue française**  
Députée de Crémazie  
Issue du milieu de l'éducation, la présidente de la Commission scolaire de Montréal (depuis 12 ans) et du Mouvement pour une école moderne et ouverte (17 ans) était pressentie depuis longtemps pour faire le saut en politique. Elle hérite d'un mandat délicat où son expérience de la communication publique sera utile: le Parti québécois a promis de déposer d'ici trois mois une nouvelle Charte de la langue française, projet qui prévoit notamment l'assujettissement des cégeps à la loi 101.

## 17- Alexandre Cloutier

**Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance souverainiste; ministre responsable de la région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec**  
35 ans, député de Lac-Saint-Jean  
Ce fort en thème détient deux maîtrises, la première en droit constitutionnel de l'Université de Montréal et la seconde, en droit international public de l'Université de Cambridge. Il a été élu pour la première fois aux élections du 26 mars 2007 dans une circonscription considérée comme une forteresse péquiste. Aux yeux de Pauline Marois, Alexandre Cloutier a le mérite de ne pas avoir joué de rôle

dans la contestation larvée de son leadership, se rangeant sans équivoque aux côtés de la chef péquiste. Parlementaire qui a affiché beaucoup d'aplomb dès son entrée à l'Assemblée nationale, il a été pendant trois ans porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes. Après un passage de sept ans aux relations avec les Premières Nations, il est devenu critique pour les relations internationales et la francophonie, responsabilité qu'il a assumée pendant deux ans jusqu'au déclenchement des élections. Il s'est intéressé aux relations du Québec avec les États-Unis au sein du Council of State Governments.

## 18- Jean-François Lisée

**Ministre des Relations internationales, du Commerce; ministre responsable de la région de Montréal et de la Francophonie**  
54 ans, député de Rosemont  
Grosse vedette dans les milieux journalistique et politique québécois, Jean-François Lisée arrive à Québec précédé d'une solide réputation: tout à tour — ou en même temps — journaliste (correspondant pour *La Presse* à Paris et à Washington dans les années 80, plus récemment blogueur et chroniqueur pour *L'actualité*), auteur de nombreux essais et d'une biographie controversée de Robert Bourassa, conseiller politique de Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Pauline Marois (on le présente souvent comme «l'éminence grise» du PQ), directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, M. Lisée a porté plusieurs chapeaux et s'est fait omniprésent dans le paysage médiatique québécois depuis une vingtaine d'années. Parfaitement bilingue, il a reçu hier le mandat spécifique d'agir comme interlocuteur avec la communauté anglophone québécoise.

## 19- Yves-François Blanchet

**Whip en chef**  
47 ans, député de Johnson

## 20- Maka Kotto

**Ministre de la Culture**  
50 ans, député de Bourget  
Né au Cameroun, Maka Kotto s'est fait connaître comme acteur et humoriste. Élu à Ottawa en 2004 pour le Bloc québécois, il est passé au provincial en 2008. Il est le conjoint de l'actuelle mairesse de Longueuil. Sa discrétion relative depuis son entrée en politique est inversement proportionnelle à sa cote de popularité, toujours haute. Il a maintenant le mandat de rapatrier les pouvoirs et les budgets fédéraux en matière de culture, un dossier défendu sans succès par le gouvernement Charest.

## 21- Sylvain Gaudreault

**Ministre des Transports; ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**  
42 ans, député de Jonquière  
Élu en 2007, Sylvain Gaudreault détient un baccalauréat en histoire et un autre en droit. Il a été porte-parole en matière d'énergie puis porte-parole pour l'éducation primaire et secondaire. Le député s'est distingué surtout sur les questions d'énergie en critiquant Hydro-Québec pour son manque d'ambition en ce qui a trait à l'efficacité énergétique. D'une façon générale, il a relevé que le gouvernement Charest n'avait pas atteint les objectifs de sa politique énergétique. Notons que son travail parlementaire ne l'a conduit à se pencher ni sur les questions d'infrastructures routières ni sur les affaires municipales. Pendant quelques mois en 2008, il a été porte-parole en matière de développement régional et de décentralisation. Les recommandations à venir de la commission Charbonneau touchent sans doute les deux ministères dont Sylvain Gaudreault est le titulaire.

## 22- Élisabeth Larouche

**Ministre déléguée aux Affaires autochtones**  
Députée d'Abitibi-Est

## 23- Pascal Bérubé

**Ministre délégué au Tourisme**  
37 ans, député de Matane-Matapédia

## 24- Bernard Drainville

**Ministre des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne; ministre responsable de la région de la Mauricie**  
49 ans, député de Marie-Victorin  
Comme journaliste à la télévision de Radio-Canada, Bernard Drainville a notamment été correspondant à Ottawa, à Québec et en Amérique latine. Il a fait le saut en politique en février 2007. Bon communicateur et vulgarisateur, M. Drainville s'est beaucoup investi dans la réflexion imposée par la crise qui a secoué le PQ à l'été 2011. Au début de 2012, il disait craindre la disparition du PQ, à moins d'un «*méchamment coup de barre*». La «consultation citoyenne» qu'il a menée a notamment abouti à la proposition de créer des référendums d'initiative populaire — idée qui a été inscrite au programme du parti en janvier 2012 et qui a provoqué des remous pendant la campagne électorale. M. Drainville aura notamment le mandat de faire adopter la Charte de la laïcité et le projet d'élections à date fixe.

## 25- Marjolain Dufour

**Président du caucus**  
53 ans, député de René-Lévesque

Texte rédigé par Guillaume Bourgault-Côté, Antoine Robitaille et Robert Dutrisac

# Éducation: des choix qui font l'unanimité

JESSICA NADEAU

La division du ministère de l'Éducation, de même que le choix de Pierre Duchesne à l'enseignement supérieur et de Marie Malavoy pour les niveaux primaire et secondaire semble faire l'unanimité.

«Nous sommes contents de voir que Pierre Duchesne prend le ministère de l'Enseignement supérieur», a soutenu Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) après le dévoilement du nouveau cabinet de Pauline Marois mercredi. «Nous avons déjà fait sa rencontre, car il était venu présenter les politiques péquistes en matière d'éducation lors du congrès de la FEUQ en août dernier. Et déjà, nous pouvions voir un changement d'attitude palpable.»

Elle précise qu'il s'agit d'une «belle surprise» et qu'une rencontre avec le nouveau ministre devrait avoir lieu dans les prochains jours.

Quant à la nomination de Marie Malavoy, elle affirme avoir «hâte» de voir les réalisations d'une ministre «issue du milieu de l'éducation».

Du côté de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Eliane Laberge ne cachait pas son enthousiasme concernant la place symbolique que tiendra son prédécesseur Léo Bureau-Blouin. «C'est une véritable cassure avec l'ancien gouvernement. Ça fait plaisir de voir ce nouveau gouvernement qui montre une volonté de remercier les jeunes et de les inclure dans la politique.»

Elle croit que la division des deux ministères et «une bonne chose», car il devenait «absurde» de gérer deux dossiers abordant des réalités aussi différentes au sein d'un même ministère. Elle aussi applaudit l'arrivée de Marie Malavoy, avec qui elle devrait travailler pour l'arrimage entre le secondaire et le cégep.

## Commissions scolaires

Du côté de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), on se réjouit de l'importance qui sera accordée à l'éducation par le nouveau gouvernement péquiste. «M<sup>me</sup> Marois a dit que l'éducation allait être une grande priorité, elle ne pouvait donc pas nommer à ce poste un ministre sans expérience et sans connaissance du réseau», estime Josée Bouchard, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), qui salue l'arrivée de Marie Malavoy.

Josée Bouchard accueille également avec plaisir la nomination de l'ancienne présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane de Courcy, au poste de ministre à l'Immigration. «Nous avons un dossier qui représente un enjeu de taille pour notre réseau, qui est celui de la francisation. M<sup>me</sup> de Courcy est la personne tout indiquée pour mener à bien ce dossier, venant de la commission scolaire qui donne le plus de services de francisation au Québec.»

Même la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a soutenu que M<sup>me</sup> Malavoy était «un atout pour le milieu de l'éducation».

Le Devoir

# Les écologistes se pincet

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les groupes écologistes québécois, du moins la plupart, se pincet hier pour s'assurer qu'ils ne rêvaient pas avec la nomination de deux ministres issus du milieu écologiste québécois.

Martine Ouellet, nommée aux Ressources naturelles, est une ancienne présidente du groupe Eau Secours!, qui a milité contre la privatisation des services municipaux et les faibles redevances sur l'eau. Daniel Breton, à l'Environnement, est un fondateur de la Coalition vers Kyoto, initiateur de la première grande manifestation écologiste contre le Suroît et défenseur d'une plus juste répartition des fonds gouvernementaux entre les groupes. De plus, soulignaient plusieurs leaders écologistes, le tandem Ouellet-Breton mettra fin à des années de rivalités entre les deux ministères. Enfin, Scott McKay, l'ancien chef du Parti vert, devient responsable des parcs et surtout de la faune, qui est réintégrée à l'Environnement après des années d'errance.

Certains qui ont eu des frictions notoires avec Daniel Breton, comme Équiterre ou le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), mettaient diplomatiquement l'accent sur les engagements du PQ dans les dossiers chauds. Le porte-parole d'Équiterre, Steven Guilbeault, soulignait hier la «longue feuille de route» en environnement du ministre Breton. Mais, la semaine dernière, dans une réunion du groupe Action Climat, un des représentants d'Équiterre émettait devant tous des réserves sur sa capacité de piloter un ministère. Du côté du RNCREQ, le directeur général, Philippe Bourke, reconnaissait avoir eu des différends «sur les stratégies» avec Daniel Breton, mais, disait-il, jamais sur les objectifs environnementaux.

Au Conseil patronal de l'environnement, la présidente, Hélène Lauzon, tout en louant «l'expérience et la connaissance des dossiers» des deux ministres, ajoutait: «On va devoir collaborer avec eux. On leur fera part de la réalité des entreprises.»

Le Devoir

Lire aussi · L'équipe économique du gouvernement Marois. Les gens d'affaires disent nager dans l'incertitude. Page B 1

## ACTUALITÉS



La juge France Charbonneau

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## COMMISSION CHARBONNEAU

## « C'est le système qui est le problème »

Pour une experte italienne, ce sont les failles du système plutôt que la mafia qui expliquent la corruption et la collusion

LIA LÉVESQUE

La criminologue spécialisée sur la mafia italienne Valentina Tenti a terminé son témoignage devant la commission Charbonneau mercredi, sans vraiment aborder la question de la présence du crime organisé dans l'industrie de la construction au Québec.

Contre-interrogée à ce sujet par l'avocat de l'Association de la construction du Québec, M<sup>e</sup> Daniel Rochefort, M<sup>me</sup> Tenti a refusé d'aborder la question du Québec, bien que son travail en cours à l'Université de Montréal porte en partie sur le thème de la perception de la mafia par la communauté italienne d'ici.

Elle a indiqué qu'elle s'affairait encore à valider la collecte de données qu'elle a effectuée et que sa recherche effectuée dans le cadre de ses études postdoctorales ne serait pas terminée avant le mois de décembre. « En tant que chercheuse, ce que je dois être basé sur des données précises, pas des opinions », a-t-elle expliqué.

M<sup>me</sup> Tenti détient un doctorat en criminologie et a fait des recherches sur le phénomène de la mafia italienne et de son infiltration de l'économie légale, notamment la construction. Elle a témoigné toute la journée mardi et était contre-interrogée mercredi.

De plus, par la voie de la procureure de la commission,

M<sup>me</sup> Sonia Lebel, l'Ordre des ingénieurs a tenté de savoir de M<sup>me</sup> Tenti si les firmes d'ingénieurs et d'architectes en Italie avaient été infiltrées par la mafia.

M<sup>me</sup> Tenti a répondu qu'il ne fallait pas se borner à ne regarder que la mafia, mais aussi les comportements de collusion et de corruption, et qu'à ce chapitre, ces professionnels en Italie pouvaient également être concernés, sans être infiltrés par la mafia.

## Failles exploitées

Tout au long de son témoignage, M<sup>me</sup> Tenti a conseillé à la commission de ne pas s'attarder seulement à la présence ou pas de la mafia, mais aux comportements de collusion, de corruption, aux failles du système qui sont exploitées par certaines personnes, quelles qu'elles soient. « C'est le système qui est le problème », a-t-elle témoigné.

Par ailleurs, celui qui devait témoigner par la suite, le policier Mike Ammato, de la police de York, à Toronto, n'était pas disponible, a annoncé la procureure de la commission, M<sup>e</sup> Sonia Lebel. La commission a donc ajourné ses travaux jusqu'à jeudi matin.

En plus d'entendre M. Ammato, la juge France Charbonneau et le commissaire Renaud Lachance entendront jeudi les différentes requêtes des avocats.

La Presse canadienne

## RÉFORME DES PENSIONS DES DÉPUTÉS

## Le dilemme de l'opposition

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Est-il préférable de voter contre une mesure législative qu'on approuve ou de voter pour une mesure qu'on réprouve? Voici le dilemme auquel seront probablement confrontés les partis d'opposition à Ottawa, alors que le gouvernement conservateur semble prêt à inclure la réforme du régime de pension des députés dans son prochain projet de loi budgétaire mammoth pour forcer l'acceptation de ce dernier.

Ottawa s'est engagé dans le dernier budget à réformer le régime de pensions des députés fédéraux, de manière à ramener de 14% à 50% la contribution personnelle de l'élu à son régime de pension. Des rumeurs font état d'un rehaussement possible de l'âge d'admissibilité aux prestations de 55 à 65 ans et du nom-

bre d'années de service nécessaires de six à huit ans.

Les trois partis d'opposition appuient le dégraissage du régime, mais tout indique qu'ils ne pourront pas signifier cet appui par un vote distinct à la Chambre des communes.

« Je mets au défi le premier ministre de s'engager aujourd'hui [mercredi] à ce que cette réforme soit présentée dans un projet de loi indépendant qui n'est pas mélangé avec d'autres, comme le C-38, de manière à ce que les libéraux puissent voter en faveur sans équivoque », a lancé Marc Garneau à la Chambre des communes. Le gouvernement n'a pas pris cet engagement. En point de presse, les libéraux ont dit qu'ils prendraient tous les moyens disponibles pour bien indiquer leur appui à la réforme. Zélés, ils affirment qu'ils l'appuieront, quelle qu'en soit la forme.

Du côté néodémocrate, on se montre plus prudent en refusant de dire si on appuie l'idée d'un resserrement de la générosité des pensions des députés. On estime que les élus sont en « conflit d'intérêts » pour décider de leurs pensions et qu'un panel de personnes indépendantes devrait décider de ces questions.

Le Bloc québécois ne croit pas qu'il soit nécessaire de prendre de telles précautions. « C'est toujours délicat de voter nos salaires et nos conditions de travail, qui sont excellentes. Mais si c'est seulement de dire qu'on va avoir des pensions équivalentes à ce qui se fait dans le domaine public, je ne pense pas qu'on a nécessairement besoin d'un comité externe pour se pencher là-dessus », explique André Bellavance.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Philippe Couillard et Michel Kelly-Gagnon ont débattu de la place du privé en santé.

## Couillard laisse planer le doute

L'ex-ministre dit s'ennuyer « de faire une contribution au Québec »

JEANNE CORRIVEAU

Tant que les règles de la course à la chefferie du Parti libéral du Québec (PLQ) ne seront pas connues, Philippe Couillard demeurera discret sur ses intentions. L'ancien ministre québécois de la Santé a affirmé mercredi qu'il poursuivait sa réflexion, mais le poste de chef du PLQ l'intéresse, a-t-il reconnu.

Les ambitions politiques de Philippe Couillard font peu de doutes, mais pressé de questions lors d'un point de presse tenu en marge d'un débat sur le système de santé québécois, l'ancien ministre est demeuré peu loquace. « Je vais seulement dire que j'ai de l'intérêt et que j'ai reçu des appuis », a-t-il dit.

S'ennuie-t-il de la politique? Il hésite avant de répondre: « Je m'ennuie de faire une contribution au Québec. » Et avant d'annoncer sa décision, Philippe Couillard a dit vouloir attendre que le PLQ statue sur les modalités de la course à la chefferie.

Devenu consultant au fonds de capital investissement Persistence Capital Partners, M. Couillard poursuit ses activités comme membre du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS), un organisme chargé de surveiller les services secrets canadiens — et autrefois présidé par Arthur Porter, ex-directeur général du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). C'est une « contribution faite à titre de citoyen », a soutenu l'ancien ministre.

M. Couillard est également conseiller du ministre de la Santé d'Arabie saoudite, où des réformes du système de santé ont été entre-

prises. Cette fonction requiert qu'il s'y rende « trois jours par année », a-t-il dit.

## Public contre privé

Philippe Couillard a tenu ces propos à la suite d'un débat qui l'opposait à Michel Kelly-Gagnon, le président de l'Institut économique de Montréal, sur la place du privé dans le réseau hospitalier. M. Couillard s'est posé en défenseur d'un système public alors que M. Kelly-Gagnon a vanté les bienfaits qu'un rôle accru du privé aurait sur le réseau de la santé québécois.

« Pendant trop longtemps, les Québécois ont accepté l'inacceptable », a soutenu M. Kelly-Gagnon en évoquant les délais d'attente indus dans les urgences. « Que ce soit en partenariat public-privé ou en réorganisation du système, il faut qu'on exige que ce genre de situation change très rapidement. Nous, on pense que c'est avec plus de liberté de choix et de concurrence qu'on va y arriver », a-t-il dit.

À titre d'exemple, tout citoyen devrait pouvoir contracter une assurance privée s'il le désire, comme au Danemark ou en Suède, a plaidé M. Kelly-Gagnon.

Avant d'appliquer au Québec des modèles provenant de l'étranger, il faut tenir compte du contexte, a rétorqué Philippe Couillard. « Personnellement, je demeure convaincu que l'idéal, c'est un système public de santé avec un payeur public unique. C'est ce qu'il y a de plus efficace et le plus facile à gérer », a-t-il expliqué. Un certain partenariat avec le secteur privé peut être bénéfique, a-t-il tout de même admis.

Le Devoir

## ÉCONOMIE

## Mulcair s'en prend à Harper

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le chef du NPD a gardé le cap avec la rentrée parlementaire, tentant de se présenter comme le champion de l'économie et accusant en revanche le premier ministre d'avoir un piètre bilan en la matière. Accusant Stephen Harper d'avoir « continué à jouer à l'autruche », Thomas Mulcair le somme maintenant de rencontrer ses homologues provinciaux pour discuter économie.

« Nous allons demander explicitement à Stephen Harper d'accepter, pour une fois, d'assumer ses responsabilités et de travailler avec les autres gouvernements du pays pour bâtir une économie équilibrée pour le XXI<sup>e</sup> siècle », a lancé M. Mulcair dans son premier discours de la rentrée mercredi.

Une motion en faisant la demande sera présentée par les néodémocrates jeudi, pour leur journée d'opposition. Le libellé souligne que l'économie canadienne demeure fragile et les néodémocrates appellent les piliers de gouvernement à travailler de pair pour y faire face, en sommant M. Harper de participer au sommet sur l'économie organisé par le Conseil de la fédération en novembre.

Sans surprise, au bureau du premier ministre, on a réitéré le refus offert une première fois cet été aux premiers ministres provinciaux lorsqu'ils avaient invité M. Harper. Un porte-parole a répliqué que M. Harper rencontrerait ses homologues « sur une base régulière pour parler de nos priorités, soit l'économie et la création d'emplois », arguant qu'il y a eu 74 rencontres depuis 2006. La dernière réunion de groupe remonte cependant à 2009.

Les libéraux devraient appuyer la motion néodémocrate. Les bloquistes estiment quant à eux qu'il ne revient pas à un parti fédéral d'exhorter les provinces à faire quoi que ce soit.

Le Devoir

## Ottawa défend la validité de ses lois

Ottawa — Le gouvernement conservateur a indiqué mercredi qu'il défendra jusqu'en Cour suprême du Canada, s'il le faut, la constitutionnalité de sa loi sur les récidivistes, invalidée mardi. « Notre gouvernement conservateur ira au besoin jusqu'au plus haut tribunal du pays pour défendre énergiquement le caractère constitutionnel de cette loi. Nous avons agi pour protéger les communautés canadiennes contre des récidivistes qui commettent des crimes violents et des délits de nature sexuelle », a déclaré le ministre de la Justice, Rob Nicholson. La loi invalidée en question, adoptée en 2008, renversait le fardeau de la preuve dans le cas de récidivistes. Après trois verdicts de culpabilité pour crimes violents ou à caractère sexuel, il revenait à ces personnes de démontrer qu'elles ne méritaient pas d'être déclarées « criminels dangereux » — ce qui conduit à une peine d'emprisonnement à durée indéterminée. La Cour supérieure de l'Ontario a jugé que ce renversement de la preuve imposait un fardeau trop lourd aux accusés et violait leurs droits fondamentaux.

Le Devoir

## Victoire des parents de l'école Saint-Louis-de-Gonzague

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a annulé sa décision concernant l'école Saint-Louis-de-Gonzague: il n'y aura pas de fermeture d'un groupe du premier cycle, donc pas de classe combinée de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Une victoire pour de nombreux parents qui s'étaient opposés à ce remaniement survenu trois semaines après le dé-

but de la rentrée. La CSDM explique sa volte-face par des failles dans le processus de prise de décision, ce qui a eu pour effet de « détériorer » le climat de l'école. « La gestion des étapes pour sa mise en place a pris davantage de temps que souhaité, la communication avec les parents aurait pu être plus efficace, l'organisation scolaire n'a pas été prête », peut-on lire dans une lettre acheminée aux parents.

Le Devoir

Lire aussi • Une version longue sur [ledevoir.com](http://ledevoir.com)



STACARO

— AMBIANCE EUROPÉENNE —

MOBILIER &amp; DÉCORATION

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT  
de 50 à 70%

Vendredi 21 septembre 10h-19h  
Samedi 22 septembre 10h-17h

stacaro.com

8639, Chemin Dalton, Ville Mont-Royal H4T 1V5 514.341.8778

Congédié?

Voyez

**François Gendron**

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## ACTUALITÉS

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

## GES : Québec fait piètre figure

ISABELLE PORTER  
à Québec

La Ville de Québec se fait taper sur les doigts par le vérificateur pour sa piètre performance en réduction des gaz à effet de serre.

Dans son dernier rapport, François Gagnon souligne qu'elle n'a réalisé que 21% de ses objectifs en 2010. Les émissions avaient alors baissé de 12675 tonnes, loin sous la cible de 60629 tonnes.

Pis encore, les progrès réalisés ne découlent pas de ses efforts, mais étaient «principalement liés à l'atténuation naturelle» des émissions de biogaz au site d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps.

Le Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville date de 2004. Plus de 80% de la réduction visait le site de Saint-Tite, et 11% le Réseau de transport de la capitale (RTC). La performance de l'incinérateur est également montrée du doigt, mais son impact est moindre.

Le vérificateur relève une série de défaillances au site de Saint-Tite: mauvais fonctionnement de la torchère, réseau de captation non

étanche, etc. Il ajoute que le contrat donné au sous-traitant «donnait peu de droit de regard à la Ville».

Du côté du RTC, non seulement les émissions de GES n'ont pas diminué, mais elles ont augmenté ces dernières années. Toujours selon le vérificateur, on aurait omis de tenir compte de l'augmentation du parc d'autobus dans les scénarios de réduction.

Pour le conseiller de l'opposition Yvon Bussièrès, ces constats sont alarmants. «Il y a vraiment une lumière rouge qui s'allume au niveau de l'environnement. On a 21%. C'est un échec.»

Outre l'environnement, le vérificateur s'attarde notamment au fait que Québec est parmi les villes les plus endettées. Il ajoute toutefois que cela découle des investissements massifs dans les infrastructures qui pourraient se révéler avantageux à long terme. Enfin, la Ville s'est dotée selon lui d'un bon plan de gestion de la dette qui suit les recommandations formulées par son prédécesseur, il y a quelques années.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'écllosion de légionellose a causé à ce jour la mort de 13 personnes à Québec.

## Légionellose : la CSQ assure qu'elle n'a pas été négligente

ISABELLE PORTER  
à Québec

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a été très «surprise» d'apprendre que ses installations étaient responsables de l'écllosion de légionellose mercredi. Elle assure qu'elle n'a pas été négligente dans l'entretien de ses tours de refroidissement.

«On n'avait aucune raison de croire qu'on pouvait avoir des bactéries dans notre système», a expliqué le secrétaire-trésorier du Syndicat, Daniel B. Lafrenière.

La CSQ, explique-t-il, fait appel à un sous-traitant, State Chemicals, «pour les produits chimiques» utilisés dans ses tours de refroidissement. Elle mène aussi des inspections mensuelles et ses employés font des vérifications.

«On a du personnel en interne qui s'occupe de l'entretien et du nettoyage de ces systèmes-là. C'est régulièrement visité, régulièrement entretenu. D'où notre surprise», a-t-il affirmé.

La Direction de santé publique révélait mercredi que la tour de refroidissement à l'origine de l'écllosion de légionellose se trouvait sur le toit de l'immeuble du syndicat situé au 320 rue Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Roch.

L'immeuble qui porte le nom de Place Jacques-Cartier est la propriété de la CSQ à l'exception de la bibliothèque Gabrielle-Roy, dont le propriétaire est la Ville de Québec.

«On n'a aucune responsabilité», a souligné hier le porte-parole de la Ville, Jacques Perron, en soulignant que la CSQ était responsable de l'entretien de l'immeuble. «On n'a rien à dire sur comment s'est géré.»

La tour de refroidissement en question a été fermée mardi soir, quelques heures après que la DSP eut pu l'associer à la bactérie.

Les représentants de la DSP ont souligné que les résidents des environs et les gens qui y travaillent n'ont rien à craindre. «Il n'y a aucune raison de freiner ses activités dans le secteur», a souligné la médecin-conseil Isabelle Goupil-Sormany. Je tiens à rappeler que les résultats témoignent d'une situation qui avait lieu il y a trois semaines.»

La tour de la CSQ fait partie des installations qui ont subi un traitement-choc de nettoyage les 21 et 28 août dernier.

La DSP est convaincue que cette tour est en cause parce qu'elle répond à trois conditions. Elle contenait une quantité très importante de légionelle (plus d'un million de bactéries par litre), le profil génétique de ces bactéries est le même que celui des malades et elle est située dans le secteur d'où proviennent la plupart d'entre eux.

Depuis le début de l'écllosion, la légionellose a fait 180 malades, et 13 morts.

Le Devoir

## MONTREAL

## Voitures vertes : des objectifs modestes

BRIAN MYLES

L'administration Tremblay a dévoilé mercredi de modestes objectifs pour se doter d'un parc de voitures vertes.

D'ici 2015, la Ville compte remplacer 300 voitures par des sous-compactes écoénergétiques et 65 fourgonnettes énergivores par des modèles à diesel ou biodiesel. Pour le reste de 2012, elle fera l'acquisition de 12 véhicules électriques dans le cadre d'un projet pilote.

«Nous voulons intégrer progressivement des véhicules plus énergétiques. Il est important pour nous de continuer à montrer l'exemple pour réduire les gaz à effets de serre», a dit le vice-président du comité exé-

cutif, Richard Deschamps, lors du dévoilement de la Politique verte du matériel roulant pour la période 2012-2015.

L'administration Tremblay vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020 sur tout le territoire par rapport à l'année de référence 1990.

Projet Montréal doute fort que l'objectif soit atteint avec des mesures aussi timides. «C'est de la poudre aux yeux! Quand je lis le communiqué de presse, je me dis que c'est de la désinformation», a dit Marc-André Gadoury, conseiller de Projet Montréal dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

La flotte montréalaise est composée de 1852 poids lourds

et 5011 voitures, pour un total de 6863 véhicules. «Douze voitures électriques sur 7000, ce n'est pas un gros objectif», raille M. Gadoury.

La chef de l'opposition officielle, Louise Harel, s'est montrée moins cinglante. «C'est intéressant, c'est indéniable. Les hybrides et l'électrification, c'est la voie de l'avenir», a-t-elle dit.

La chef de Vision Montréal rappelle toutefois que l'administration Tremblay avait intégré le matériel roulant dans ses grands chantiers d'optimisation des services en 2010.

À cet égard, les économies promises ne se sont pas matérialisées, estime M<sup>me</sup> Harel.

Le Devoir

# «Chaque jour, je constate l'effet positif de l'exploitation des sables bitumineux sur les collectivités.»

En tant que responsable des relations avec les collectivités, je constate à quel point l'argent perçu des impôts et des redevances des compagnies qui exploitent les sables bitumineux peut faire une différence. Cet argent finance le développement des communautés : les parcs, les hôpitaux, les écoles et les programmes sociaux. Je dis à tout le monde que je rencontre à quel point l'exploitation des sables bitumineux a un effet positif sur les collectivités.

Chelsie Klassen  
Relations avec les collectivités  
Compagnie Pétrolière Impériale

## L'énergie qui profite à tous les Canadiens.

Un message des producteurs canadiens de sables bitumineux. Sablesbitumineuxmaintenant.ca

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) représente des sociétés membres, y compris les exploitants des sables bitumineux, qui produisent plus de 90 pour cent du gaz naturel et du pétrole brut au Canada.

ACPP

ASSOCIATION CANADIENNE  
DES PRODUCTEURS PÉTROLIERS

# ÉDITORIAL

## GOUVERNEMENT MAROIS

### Ambitieux

Pauline Marois est maintenant la première ministre du Québec. Première femme à occuper ce poste au Québec, elle a présenté hier aux Québécois un gouvernement qui tant par sa composition que par son mandat se veut résolument ambitieux. Trop? Il faut poser la question.

**L**n formant son cabinet, la nouvelle première a voulu d'abord manifester une volonté de faire les choses autrement. Elle a ainsi changé la structure même de plusieurs ministères, tantôt en divisant les responsabilités, tantôt en les regroupant, cela dans un souci d'efficacité et de cohérence qu'on retrouve souvent lorsqu'une nouvelle équipe de dirigeants s'installe au pouvoir. C'est ce qu'avait fait René Lévesque en 1976 en créant un comité des priorités regroupant plusieurs superministères. Elle crée pour sa part quatre comités correspondant à autant de priorités: prospérité, solidarité, identité et Montréal.

Il y a peu à dire de ces changements organisationnels dans la mesure où ils faciliteront l'atteinte de résultats. À chacun sa façon de travailler. Partager les responsabilités du ministère de l'Éducation entre deux ministères, un à l'Éducation, l'autre à l'Enseignement supérieur, la Recherche et la Science manifeste l'importance qui est accordée à ce dernier secteur. La décision sera bien accueillie par les milieux universitaires.

Bien réfléchi semble être la distribution des rôles et des mandats en matière de développement économique et de finances publiques. Se retrouveront au sein du Comité ministériel de la prospérité des ministères comme les Finances, le Développement économique (rebaptisé Politique industrielle), le Développement durable, les Ressources naturelles, l'Agriculture, le Commerce extérieur.

On a tant dit que l'économie et les finances seraient le maillon faible du nouveau gouvernement que Madame Marois a voulu donner un signal de sa volonté non seulement de mettre de l'ordre dans les finances publiques, mais aussi de stimuler le développement économique. Ce groupe de ministères sera sans doute le plus influent du gouvernement.

Il en est autrement du choix d'accorder la responsabilité des Affaires municipales et des Transports à un seul titulaire. On peut y voir de la cohérence des actions gouvernementales pour faire le ménage dans les processus d'appels d'offres et d'octroi des contrats publics. La tâche qu'aura Sylvain Gaudreault est énorme. En plus de s'occuper des problèmes de collusion, il lui faudra mettre en place de nouvelles politiques en matière de transport des personnes et des marchandises. Il y a ici un risque certain, d'autant plus que d'autres députés auraient pu obtenir des responsabilités plus importantes. C'est le cas de Véronique Hivon, qui aurait pu avoir mieux que le titre de ministre déléguée à la Santé publique et à la Protection de la jeunesse.

Plus importants que les changements de structure sont les mandats que la première ministre a attribués à chacun de ses ministères. Des mandats qui sont conformes aux engagements électoraux du Parti québécois: révision du rôle de la Caisse de dépôt et placement, relance de l'industrie manufacturière, mise en ordre des finances publiques, souveraineté énergétique, rapatriement des pouvoirs et des budgets en matière de culture et de communications, politiques d'intégrité et bien d'autres.

Par là, Madame Marois voulait sans doute manifester sa volonté d'être un gouvernement d'action et de ne pas se laisser arrêter par son statut de gouvernement minoritaire. Poser ainsi ses ambitions, c'est pour elle une façon de rendre d'avance responsables les partis d'opposition de ne pouvoir toutes les atteindre et de préparer ainsi le terrain à la prochaine élection. Néanmoins, il lui faudra démontrer que son gouvernement mérite d'être majoritaire. En dépit des circonstances actuelles, il lui faut incarner ce gouvernement qui fait avancer le Québec qu'elle dit vouloir être.

## MÉDIAS

### Pourquoi provoquer?

**L**a provocation est un argument commercial puissant dans la sphère médiatique. C'est pourquoi elle est abondamment utilisée: la saga des seins nus d'une princesse royale en est un exemple récent.

Dans le même registre, mais autrement plus tendancieux, il faut ajouter la décision d'une station de radio montréalaise de diffuser mercredi, à l'heure même où Pauline Marois présentait son premier cabinet, des extraits d'un entretien avec le présumé auteur de l'attentat du Métropolis, qui a fait un mort, bouleversé le Québec et coupé court à la joie de la victoire de la nouvelle première ministre.

Il y a bien des manières de s'acharner contre quelqu'un, et Richard Bain, qui a contacté lui-même mercredi des stations de radio, ne posait pas un geste innocent. La décence aurait été, du côté de CJAD, de se méfier de cet appel impromptu et de ne pas en rajouter par une diffusion à une heure chargée politiquement. Autant d'insensibilité fait jaser sur le coup, mais est aussi risquée. Le pouvoir du consommateur, c'est d'aller voir ailleurs.

C'est cette absence de choix qui vient brouiller les repères dans l'autre provocation de la semaine, celle des caricatures de Mahomet publiées par *Charlie Hebdo*. Officiellement, l'hebdomadaire français rétorque ainsi aux violents dérapages qui ont cours dans le monde musulman depuis qu'on a appris l'existence d'un obscur navet cinématographique américain qui s'en prend au prophète. Mais c'est aussi une occasion d'affaires. En 2006, quand *Charlie Hebdo* avait repris les caricatures de Mahomet publiées dans un quotidien du Danemark, son tirage habituel de 60 000 exemplaires avait atteint 600 000. En 2012, c'est encore un bon coup à tenter.

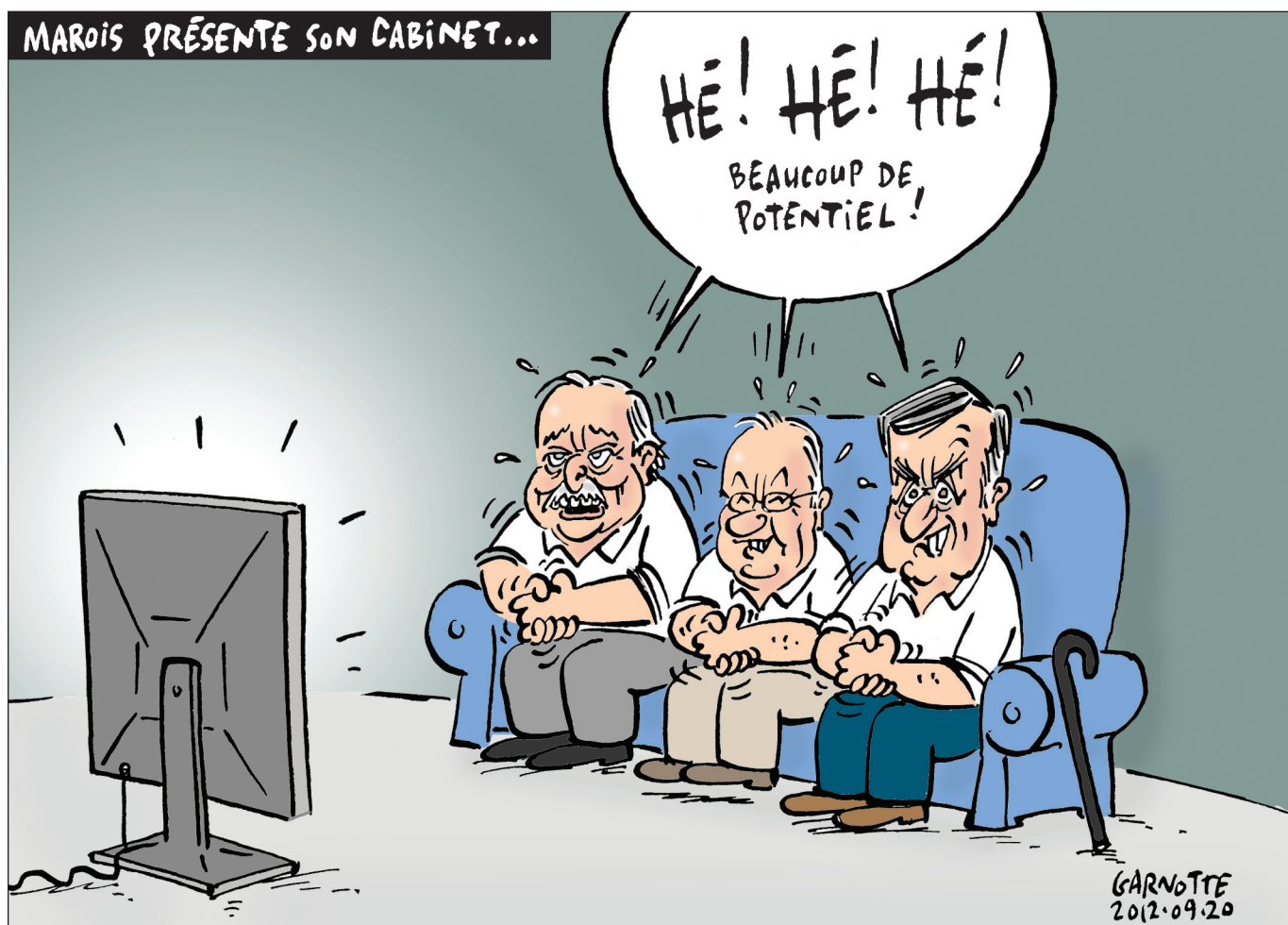
En temps normal, les musulmans qui voient là un blasphème n'auraient qu'à ignorer l'hebdomadaire; le débat, lui, porterait sur la qualité même des caricatures de *Charlie Hebdo* ou leur pertinence. Et de toute manière, nul ne se surprendrait d'une caricature de Mahomet, car il y aurait régulièrement droit dans une foule de médias! Mais tout cela est impossible depuis que l'Islam a été pris en otage par les islamistes. Ce n'est pas de religion dont il est ici question, mais de politique de la terreur.

La seule réponse possible aux menaces c'est de «décider de ne pas avoir peur», disait mardi Salman Rushdie, ciblé depuis 1989 par les islamistes, en présentant son autobiographie. C'est pourquoi un seul constat s'impose: si même *Charlie Hebdo*, dont la provocation est la marque de commerce, n'ose plus caricaturer Mahomet, qui donc le fera? Tant qu'on pourra se poser cette question, les débats sur la décence ou la justesse d'un moment de publication devront, hélas, passer au second plan.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### L'illusion libérale

Le Parti libéral du Québec n'est pas mort! Alors que les sondages le plaçaient bon dernier avant les élections du 4 septembre dernier, le nombre de députés élus a été plus important que prévu. Les raisons pour expliquer ce décalage ont été maintes fois évoquées: prime à l'urne, efficacité de la machine électorale libérale, insatisfaction moins importante que prévue à l'égard du gouvernement sortant, etc.

J'aimerais proposer une autre lecture des mêmes résultats. Cette année, le PLQ a obtenu 31% du vote populaire. Il faut souligner qu'il s'agit de son plancher historique en 40 ans. Même lors de la vague du Parti québécois en 1976, il avait récolté 33% d'appui. Dit autrement, les libéraux n'ont jamais été si peu populaires auprès des Québécois et des Québécoises.

Dès lors, j'aimerais modestement rappeler aux libéraux qu'ils doivent une grande partie de leur nombre surprenant de sièges à la structure de notre système électoral. Si un autre mode de scrutin avait été en place, fût-il proportionnel ou préférentiel, ils auraient réalisé leur pire résultat électoral depuis des générations. En ce sens, il serait opportun de profiter de la course à chefferie pour renouveler leur message plutôt que de croire, comme leurs homologues fédéraux, que le pouvoir leur reviendra automatiquement à la première occasion.

Marc Gauthier  
 Québec, le 18 septembre 2012

### Le fil rouge de l'humiliation

Oui, des diplomates occidentaux sont tués de temps à autre dans certains pays de la vaste zone arabo-musulmane par des minorités extrémistes le plus souvent islamistes; oui, l'hostilité des diverses opinions publiques arabes est grande à l'égard des États-Unis et de plusieurs gouvernements occidentaux; oui, la région est une poudrière, les antagonismes y demeurent aigus: l'Iran et ses alliés contre l'Arabie saoudite et les siens, sans oublier bien entendu le continuel conflit israélo-arabe, largement alimenté par la politique de colonisation juive en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Un fil rouge court entre toutes ces tensions et, en quelque sorte, les relie: l'humiliation répandue chez les Arabes. Elle prend sa source dans les politiques constantes de certains gouvernements occidentaux, politiques jugées manipulatoires, impérialistes vis-à-vis des sociétés arabes et aussi trop déséquilibrées en faveur de l'État hébreu contre les Palestiniens. On peut y ajouter un certain discours primaire antiarabe qui s'est longtemps déployé dans beaucoup de médias occidentaux, lequel relayait dans une bonne mesure celui des classes politiques, en dépit de quelques précautions verbales utilisées de leur côté par les responsables occidentaux pour lui conférer une allure «convenable».

Ce sentiment d'humiliation diffus forme un terreau fertile pour toutes les manifestations antioccidentales et en particulier américaines dans la région.

À ceux qui taxent «d'intolérance» les Arabes, posons la question suivante: comment réagiraient les Occidentaux devant l'établissement forcé d'un État arabe en Virginie, en Gaspésie ou encore en Bretagne?

Jean-François Delisle  
 Montréal, le 18 septembre 2012

### Erreur sur la personne

Il est dommage que des scientifiques qui veulent éviter l'injustice agissent eux-mêmes de manière incroyablement injuste.

Non seulement Copernic n'a pas subi l'inquisition de l'Église, mais il a même été encouragé dans ses travaux... et cela, plusieurs années avant la polémique entourant Galilée. L'histoire démontre sans l'ombre d'un doute que «dès 1533, le pape Clément VII avait lu les travaux de Copernic sans les critiquer et des cardinaux romains l'avaient encouragé à continuer ses recherches. Fort de cet accueil, Copernic fait parvenir au pape Paul III un exemplaire de la première version de son livre *De revolutionibus coelestium avant même la parution de la version définitive*. De son vivant, à aucun moment, Copernic ne fut inquiété par l'Église», il fut même protégé! En fait, le vrai découvreur de l'héliocentrisme est Copernic et non Galilée, comme bien des gens le croient. Espérons que la coquille de MM. Suzuki et Maynard soit involontaire!

Christian Duchesne  
 Loretteville, le 18 septembre 2012

## LIBRE OPINION

### L'exode des ruraux du Canada

Sylvain Tremblay  
 Maire de la municipalité de Saint-Siméon

Lettre à Stephen Harper

**J**e prends le temps de vous écrire afin de vous informer de l'existence d'une grave menace pour la survie de nos petites communautés rurales du Canada. Vous n'êtes pas sans savoir que votre gouvernement et vos partenaires, les députés à la Chambre des communes à Ottawa, ont apporté des changements majeurs à la Loi sur l'assurance-emploi sans tenir les consultations nécessaires à de telles modifications.

Or, ces nouvelles règles vont affecter dramatiquement nos communautés qui sont dépendantes en grande partie des emplois saisonniers au Canada. Dans l'est de Charlevoix, où je suis maire depuis trois ans, plus de 40% des habitants se verront à terme privés d'assurance-emploi à moins de quitter leur communauté. C'est tout le tissu social de la belle et grande région de Charlevoix plusieurs fois centenaire qui risque de s'effriter, faute de mesures concrètes.

L'économie des régions rurales, comme la mienne, ou comme les Maritimes, est anémique et rien dans ce que votre gouvernement propose ne permettra dans un avenir rapproché la nécessaire diversification économique dont nous avons cruellement besoin. Où est cet espoir de jours meilleurs que vous devriez porter bien haut à titre de pre-

mier ministre de ce grand pays dont vous vantez la rigueur économique partout dans le monde?

Concrètement, votre gouvernement a failli à sa responsabilité première d'assurer une prospérité économique de tous les territoires du Canada! Monsieur Harper, il est plus que temps que vous agissiez en premier ministre de tous les Canadiens, riches ou pauvres, et non pas uniquement comme celui d'une poignée d'électeurs.

Je ne vous cacherai pas que l'annonce récente faite par votre ministre, Christian Paradis, à propos de la création d'un fonds de 50 millions pour la diversification économique des régions de Thetford Mines et d'Asbestos a en quelque sorte été la goutte qui a fait déborder le vase! Alors que les régions rurales étouffent sous le poids de nouvelles règles à l'assurance-emploi, votre gouvernement s'inquiète du sort de 200 travailleurs dans le comté de votre ministre.

Qu'en est-il du sort de toutes ces familles de Charlevoix ou d'ailleurs qui devront choisir entre l'exil ou le «baloney»? Qu'en est-il des petites entreprises locales qui chaque année ont besoin de cette main-d'œuvre saisonnière pour assurer leur pérennité et leur avenir? Nulle part, nous n'avons trouvé le même empressement de la part de votre gouvernement que celui déployé par votre ministre Christian Paradis pour les électeurs de sa circonscription.

Si au moins vous aviez utilisé une par-

tie des 60 milliards de la caisse d'assurance-emploi, essentiellement l'argent des travailleurs et employeurs, pour justement assurer la diversification économique de nos régions! Malheureusement, votre gouvernement a préféré commencer une chasse aux sorcières parmi les petits travailleurs, une chasse qui finira par brûler ce qui reste d'économie dans nos régions!

Vos choix politiques vont carrément accélérer la dévitalisation de nos municipalités rurales. Pourtant celles-ci, à travers des personnes courageuses, se battent pour déjouer cette réalité qui nous touche tous: c'est-à-dire la pauvreté dans le pays dont vous vantez la richesse!

Sommes-nous des Canadiens à part entière? Avons-nous droit au même rêve canadien du «meilleur pays au monde»? Ou bien sommes-nous uniquement des bouche-trous?

Vous déclarez haut et fort que vous voulez assurer la sécurité économique du pays, alors que votre gouvernement nous propose au contraire de revivre le Grand Déplacement, la terrible déportation des Acadiens! Déménagez ou crevez!, nous dites-vous en substance. Allez occuper des emplois encore plus précaires! Abandonnez vos familles et vos proches ou choisissez l'aide sociale, nous dites-vous!

Monsieur le Premier Ministre, votre action est tout simplement injuste! Au nom de mes concitoyens et comme représentant d'une municipalité rurale canadienne, je vous dis, NON!

## LA RÉPLIQUE — AVENIR DU PLQ

## Une défaite historique et un avenir incertain

DOMINIQUE BOIVIN

Politologue, ex-chef de cabinet du whip de l'opposition officielle du PQ (1973-1975) et auteur de l'essai *Le lobbyisme ou le pouvoir des groupes de pression*

**C**her petit-cousin, Depuis que je lis tes articles publiés parfois dans *Le Devoir*, je suis fier de mon petit-cousin. Sauf que là, là (on vient du Lac!), tu t'es carrément égaré dans les fertiles champs de patates du Lac! Et ce, contrairement à tous tes autres articles que j'aurais tous cosignés les yeux fermés. Je m'explique à partir de ton écrit du 17 septembre.

## Défaite historique du PLQ?

«[...] on prédisait que le Parti libéral du Québec était en voie de subir sa plus grande défaite depuis la création de la confédération en 1867.»

Vrai! Avec seulement 31,2% du vote, le gouvernement Charest a battu le record du plus bas taux de pourcentage de votes obtenu par le PLQ depuis 142 ans d'existence, record qui appartenait à Robert Bourassa en 1976: 33,78%, pour une baisse totale de 2,58 points de pourcentage! Dont acte: superdéfaite historique!

## Victoire du PLQ avec 50 députés?

«Pourtant, avec 50 députés élus et un appui impressionnant au suffrage populaire, le PLQ aura fait mentir la plupart des analystes politiques et des maisons de sondage.»

Faux! Tout ça est le double produit de la boîte à surprise qu'est le mode de scrutin anglais qui trahit la volonté du peuple comme exprimée dans les boîtes de scrutin, ainsi que le vote bloqué des Anglo et autres Alloos en faveur du PLQ.

Que dis-tu de ceci: en 1973, avec 30,2% du vote, le PQ obtenait six députés (ou 5% de l'ensemble de la députation) alors qu'aux élections du 4 septembre, le PLQ, avec 31,2% du vote obtient 50 députés (ou 40% de l'ensemble de la députation)? Réponse: si notre système électoral reflétait plus justement la volonté exprimée du peuple, disons dans un mode proportionnel, le PLQ n'aurait peut-être obtenu qu'une dizaine, peut-être moins, de députés... Je cherche en vain où est son «appui impressionnant au suffrage populaire»!

En conséquence, tu comprendras pourquoi je rejette tout à fait ta conclusion voulant que «le PLQ se retrouve aujourd'hui dans une situa-

## LE DÉCLENCHÉUR

## Une bénédiction pour le PLQ

«Le nouveau gouvernement minoritaire dirigé par le PQ est une véritable bénédiction pour le PLQ. En effet, comme il n'est plus à la tête de l'État, le PLQ pourra, en l'espace de quelques mois, expurger un bilan de gouvernement qui était de plus en plus difficile à défendre. Certes, il restera à gérer les délicates révélations de la commission Charbonneau, mais il sera plus difficile pour les autres formations politiques d'attaquer un parti d'opposition qu'un parti gouvernemental.»

Antonin-Xavier Fournier, politologue au cégep de Sherbrooke, *Le Devoir*, 17 septembre 2012.

tion enviable qui pourrait lui permettre de reconquérir le pouvoir dans un avenir rapproché» (hum!).

## Se refaire une virginité politique?

Tu affirmes: «[...] Le PLQ pourra, en l'espace de quelques mois, expurger un bilan de gouvernement qui était de plus en plus difficile à défendre. Certes, il restera à gérer les délicates révélations de la commission Charbonneau [...], laissant ainsi la chance au PLQ de se refaire, en l'espace de quelques mois, une véritable virginité politique.»

Faux! Il est plus que très probable que de «délicates révélations» stigmatisent pour un long bail le PLQ, et ce, au profit de la CAQ. Le nouveau député caquiste de Saint-Jérôme, Jacques Duchesneau, se fera un malin plaisir de relever toutes les accointances des membres (et des quatre fameux ministres encore non identifiés) dans le système de corruption-collusion, et ce, peu importe qui sera le futur nouveau chef libéral dont nous reparlerons tantôt.

Cela me rappelle les conséquences destructrices que le PLC a subies des suites de la commission Gomery dont le mandat, pourtant, ne portait que sur de «simples» allégations de pots-de-vin. Alors qu'ici, il est question de corruption et de collusion avec la mafia. Toute une différence, non? Bonne chance pour se dissocier du «lourd bilan» du gouvernement libéral et se refaire une virginité politique!

## Une course à la chefferie bénéfique?

Tu écris: «Il semble y avoir une forte relève

[...] Pensons, par exemple, à Philippe Couillard, à Benoît Pelletier, à Pierre Moreau ou encore à Raymond Bachand [...] Mais la principale conséquence de ce congrès à la direction sera de doter le PLQ d'un nouveau visage.»

Faux! Je cherche en vain le «nouveau visage»: Couillard (ex-ministre de la Santé et des Services sociaux), Pelletier (ex-ministre de la Justice), Moreau (ex-ministre des Transports), Bachand (ex-ministre des Finances), toutes personnes liées au gouvernement Charest fortement décrié et battu à plate couture (superdéfaite historique depuis 142 ans!). Bonne chance au «nouveau visage»! Bonne chance au prochain chef!

## Une situation économique favorable au PLQ?

Tu conclus ton «analyse»: «Comme un malheur n'arrive jamais seul, la situation économique du Québec, elle aussi, risque de compliquer la marge de manœuvre déjà très mince du nouveau gouvernement péquiste. Si, comme on le prévoit, la croissance économique du Québec est anémique dans la prochaine année, le gouvernement du PQ aura à prendre des décisions difficiles, à rationaliser les dépenses, à remettre à plus tard certains engagements électoraux.»

Oui, et puis? La vie n'est jamais un long fleuve tranquille. Parlons-en à Pauline qui en a vu d'autres et des pires... et qui, grâce à sa remarquable résilience, est passée au travers! Son passé est garant de son (notre!) avenir, les faits et son passé parlent d'eux-mêmes: présidente du Conseil du trésor et ministre des Finances, du Revenu, de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, de l'Industrie et du Commerce, etc.

En conséquence, je dénonce tout à fait comme nulle et non avenue ton affirmation voulant que la «tempête économique [qui] risque de déferler sur le Québec [laisse] peu de chances à Mme Marois de sortir de cette période indemne et [rapproch] un peu plus le PLQ des portes du pouvoir». Laisse la commission Charbonneau faire toute la vérité sur l'historique peu glorieux du gouvernement Charest (Couillard et les autres compris).

Mais, à mon modeste avis, pas au détriment du gouvernement péquiste qui se révélera surtout grâce à sa très expérimentée et compétente première ministre. Si, si, elle surprendra tout le monde! Ou, comme disait récemment un vire-capot caquiste qui risque d'emporter la mise... libérale: on verra!

Avec toute mon affection!

## Le contrôle social



DAVID DESJARDINS

**C**a commence tout doucement, par une directive un peu limite, imprégnée jusqu'à saturation du fameux gros bon sens dont on fait les soupes populistes.

Au début, je vous dis, ce n'est presque rien. Comme cette nouvelle dans *Le Devoir* de lundi à propos des médecins auxquels on réclame gentiment qu'ils cafardent leurs patients qui boivent un peu trop. Pas uniquement les alcoolos patentés, mais aussi les gens qui s'enfilent environ trois verres par jour.

Quand on fait le total, ça a l'air énorme: plus de 20 consommations par semaine. Et lorsqu'en plus les statisticiens de la SAAQ défendent que les buveurs un peu excessifs présentent un risque accru de conduite en état d'ébriété, l'intox des chiffres et du gros bon sens commence à faire effet.

On suspendra le permis de ces gens qui n'ont rien fait de mal, sinon de contrevenir aux règles de l'hygiène sociale. Ils devront, à leurs frais, subir un examen qui permet de déterminer s'ils sont susceptibles ou non de prendre le volant lorsqu'ils ont bu, et cela n'émue personne.

Ça commence tout doucement, vous disais-je. Au début, ce n'est presque rien. Et c'est comme ça, Madame et Monsieur, qu'on glisse lentement vers cette chose qui pue et qui s'appelle le contrôle social. Oui, oui, qui pue, parce que c'est là que fermente le pire de l'humain, alors qu'on fait entrer en jeu une multitude de variables qui laissent tout l'espace aux flics déguisés en médecins et en fonctionnaires pour qu'ils puissent jouer au curé, dé-

partageant selon leurs valeurs et leurs envies ce qui est bien de ce qui est mal. Vous trouvez que j'exagère? Moi je nous trouve sacrément mous devant ce genre de dérive où la gestion du risque justifie des moyens démesurés, et où triomphent des jugements moraux déguisés en logique implacable. Ce qui police nos existences au point d'en faire un champ de mines où le moindre écart nous place en état de délinquance.

Vous vous souvenez de *Minority Report*, cette nouvelle de Philip K. Dick reprise par Spielberg? On y arrête préventivement les criminels grâce à des humains qui, en état de transe permanente, prédisent les meurtres et ceux qui les commettent.

Eh bien, nous y sommes presque. Seulement, les devins ont été remplacés par des actuaires.

Vous trouvez que j'exagère? Eh bien, moi je trouve qu'on évacue trop vite le libre arbitre, et que derrière ce type de directive se cachent des monstruosité bien pires encore. En suivant la même logique, qu'est-ce qui nous empêcherait d'interdire à toutes les victimes de violence infantile d'avoir des enfants ou d'en côtoyer? Après tout, statistiquement, elles sont plus susceptibles d'être violentes à leur tour, non?

Tenez-vous prêts, voilà l'ère du profilage comportemental.

Un profilage qui ne connaît pas la nuance. Car s'il m'arrivait de faire une crise d'épilepsie, un choc vaginal ou que sais-je encore, d'en aviser mon médecin, et que celui-ci, craignant une récurrence, en avisait la SAAQ qui suspendrait alors mon permis de conduire, je me dirais que je n'y peux rien. Après tout, qui sait si je n'aurai pas une autre crise? Qui sait si les médicaments qu'on me donne fonctionnent? Je n'ai aucun contrôle sur ces épisodes, ils surviennent, c'est tout.

Mais prendre le volant quand on a bu, ça ne survient pas. On le décide.

Vingt consommations par semaine transformant-elles l'humain en idiot prêt à conduire dans n'importe quel état? C'est ce que semble dire la SAAQ. En se basant sur quoi? Des statistiques et une frontière floue, déterminée par chaque médecin, suivant des critères parfaitement subjectifs.

Je ne sais même pas par où commencer pour dresser la liste des horreurs que recèlent les bonnes intentions desquelles est pétri ce type de contrôle. Par le serment d'Hippocrate que l'on piétine avec l'assentiment du Collège des médecins? Par la rupture du lien de confiance avec le patient que cela entraîne? Par l'infantilisation du citoyen? Par l'humiliation dont on l'afflige sans qu'il ait commis quoi que ce soit, sinon de s'être confié d'un léger abus de boisson?

Et vous trouvez que j'exagère?

Je nous trouve inconscients. Et surtout prêts à brader nos libertés pour que, dans la noirceur de la nuit, lorsque la pensée de notre inévitable mort nous glace le sang, on puisse s'enrouler dans les couvertures d'un faux sentiment de sécurité qui nous gardera profondément assoupis jusqu'au lever. Et après, surtout.

## La discrimination entre immigrants

HASSAN JAMALI

Professeur au cégep Ahuntsic et auteur de *Coran et déviation politique*

**L'**histoire émouvante de la tata de Djelika relatée cette semaine dans *Le Devoir* est une affaire courante devenue une source de tristesse et de frustration pour beaucoup d'immigrants. Par exemple, l'ambassade du Canada à Rabat a rejeté la demande de visa d'une mère de 75 ans qui n'a pas vu sa fille depuis cinq ans et qui ne connaît pas ses petits-enfants!

La raison: la vieille femme n'a pas convaincu le consul qu'à l'issue de son séjour, elle retournerait au Maroc! Pourtant, cette femme visite régulièrement ses deux autres filles en Espagne et en Allemagne.

Farid, un ingénieur à la retraite, au Canada depuis 32 ans, a invité pour les vacances sa nièce, étudiante en médecine. La demande a été rejetée également. La raison: on craint que la jeune fille risque de rester illégalement au Canada.

Il y a quelques années, à Damas, l'ambassade du Canada a refusé d'accorder le visa à ma sœur de 60 ans. La raison: elle n'est pas propriétaire d'une maison. Comme si un locataire n'a pas le droit de voyager. Pourtant, elle est déjà venue au Canada à deux reprises auparavant.

## Soupçonnés d'illégalité

Tous les jours, des frères, des sœurs, des oncles, des tantes, des grands-parents sont empêchés d'assister aux mariages ou à d'autres événements familiaux pour des raisons farfelues et sans fondements qui remettent en question l'honnêteté et la crédibilité des citoyens sans histoire en les soupçonnant de faciliter l'immigration illégale.

Pourtant, tous les Canadiens ne vivent pas cette situation. Les immigrants originaires des pays occidentaux peuvent recevoir, quand ils veulent, n'importe qui, n'importe quand, même sans liens familiaux et sans aucune preuve ou justifications. Une grand-mère française ou allemande peut décider le jour même de prendre l'avion pour voir sa fille et ses petits-enfants installés au Canada.

Le refus d'accorder le visa canadien à un certain nombre de personnes est devenu tellement



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

L'attribution de visa à des fins de visite par Ottawa est jugée discriminatoire.

arbitraire et sans fondement qu'il sent désormais le racisme et de la discrimination dans le pays du multiculturalisme et de la Charte des droits et des libertés.

Il est temps que les Canadiens de toutes origines mènent la bataille afin que le droit de visite des parents soit inconditionnel et que les

autres membres de leurs familles puissent venir les visiter s'ils réunissent les conditions normales (billets aller-retour, prise en charge, etc.) avec l'engagement de celui qui les invite que ses hôtes respectent les conditions de séjour au Canada et quittent le pays à l'expiration de leur visa.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carticaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet); Karl Retino-Parazzelli et Sohy Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ, Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desiel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zémitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## CABINET

SUITE DE LA PAGE 1

la prospérité, l'identité et la solidarité», a-t-elle dit.

Le premier Conseil des ministres formé par la première femme première ministre du Québec est donc loin de la parité hommes-femmes. En outre, plusieurs régions sont représentées par des ministres qui n'y habitent pas, tandis que d'autres régions sont surreprésentées. C'est le cas de la Montérégie avec cinq ministres, et la Saguenay-Lac-Saint-Jean avec trois.

Le docteur en économie Nicolas Marceau, le seul économiste de la députation péquiste, devient ministre des Finances et de l'Économie. Il sera appuyé par une ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Elaine Zakaïb, qui vient du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et que connaît le mari de la première ministre, Claude Blanchet. Il n'y a plus de ministre en titre du Développement économique et le Commerce extérieur s'en va au ministère des Relations internationales.

L'environnementaliste Daniel Breton est nommé au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il fait la paire avec une autre environnementaliste, Martine Ouellet, qui devient ministre des Ressources naturelles. Pauline Marois lui a donné le mandat de « proposer un nouveau régime de redevances minières fondé sur la juste part que doivent recevoir les véritables propriétaires, soit les Québécois ».

« De très nombreux Québécois partagent une grande ambition : celle de voir le Québec devenir un exemple, un chef de file environnemental dans le monde. Je vous demande de tracer le chemin d'un pays que nous voulons vert et bleu », a indiqué Pauline Marois quand elle a présenté Daniel Breton.

« Les verts sont au pouvoir », s'est réjoui Daniel Breton dans un point de presse qui a suivi le dévoilement du Conseil des ministres.

La nouvelle ministre Ouellet a soutenu qu'elle et ses collègues auraient le souci de « concilier environnement et développement économique ». M<sup>me</sup> Ouellet a confirmé que c'est elle qui annulerait le prêt à la mine d'amianté Jeffrey et qui ordonnerait le déclassement de la centrale nucléaire Gentilly II, deux engagements électoraux du PQ. M<sup>me</sup> Ouellet procédera aussi à la mise en place d'un moratoire complet sur l'exploitation des gaz de schiste, autre promesse péquiste.

Devant de potentielles inquiétudes des industries liées aux ressources naturelles et à l'environnement, Daniel Breton et Martine Ouellet ont tenté de se faire rassurants : « Ne vous inquiétez pas », a lancé M. Breton. Martine Ouellet a rappelé son expérience à Hydro-Québec : « J'ai travaillé 10 ans avec l'industrie des mines en particulier et toutes les grosses industries lourdes du Québec, et elles peuvent compter sur ma collaboration. On va travailler ensemble pour l'enrichissement collectif du Québec. » A Hydro-Québec, M<sup>me</sup> Ouellet a entre autres été responsable des ventes pour les mines, la métallurgie et la fabrication.

C'est sans aucun doute le nouveau venu, Pierre Duchesne, cet ex-journaliste de Radio-Canada élu dans Borduas, qui aura la tâche la plus urgente à accomplir, tâche délicate, s'il en est : tenir un sommet sur l'éducation supérieure d'ici la fin de l'année et régler la crise étudiante. Il est nommé ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Marie Malavoy devient la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, un ministère qui ne chapeaute plus les universités.

Autre changement notable : alors que Sylvain Gaudreault obtient à la fois le ministère des Transports et celui des Affaires municipales,

## L'opposition officielle est inquiète

L'opposition officielle libérale s'est dite « inquiète » hier que le nouveau ministre des Finances, Nicolas Marceau, soit entouré de « collègues radicaux » comme Daniel Breton et Martine Ouellet, auxquels il ne pourra dire « non ». C'est ce que l'ancien ministre des Finances Raymond Bachand a déclaré peu après l'assermentation du cabinet Marois. Aux yeux de M. Bachand, ces deux ministres, responsables respectivement de l'Environnement et des Ressources naturelles, sont des spécialistes des « gels et des moratoires ».

Pour sa part, la Coalition avenir Québec a réitéré sa volonté de « collaborer de bonne foi avec le gouvernement » d'abord et avant tout en matière économique, mais aussi pour « corriger les défaillances de nos réseaux d'éducation et de santé, et pour garantir l'intégrité de nos institutions publiques ». Québec solidaire a déploré que les femmes ne composent que le tiers du cabinet. La co-porte-parole de QS et députée de Gouin, Francoise David, a salué la nomination de « deux écologistes, Martine Ouellet et Daniel Breton, à des postes névralgiques relativement aux choix économiques qui devront être faits par le gouvernement péquiste ».

des Régions et de l'Occupation du territoire, la première ministre lui demande de transformer le ministère des Transports en agence.

Sans surprise, c'est au D<sup>r</sup> Réjean Hébert qu'échoit le ministère de la Santé et des Services sociaux, et le mandat de doter chaque Québécois d'un médecin de famille d'ici quatre ans. Il doit créer aussi un régime d'assurance autonomie et instaurer une politique nationale de soins à domicile.

Pauline Marois a pu récompenser la plupart de ses indéfectibles alliés qui l'ont appuyée lors de la contestation de son leadership par certains députés l'an dernier. Le pugnace Stéphane Bédard conserve son poste de leader parlementaire et obtient la présidence du Conseil du trésor. Agnès Maltais en mènera large également à titre de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que ministre de la Condition féminine et ministre responsable de la Capitale-Nationale, bref de Régis Labeaume. Nicole Léger accède à la Famille, et Bertrand St-Arnaud à la Justice.

Le constitutionnaliste Alexandre Cloutier assume des responsabilités qui sont dans ses cordes à titre de ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Gouvernance souverainiste, deux dossiers sur lesquels Pauline Marois garde toutefois la main haute. Une autre juriste, Véronique Hivon, que l'on voyait ailleurs, doit se contenter du poste de ministre déléguée à la Santé publique et à la Protection de la jeunesse.

Yves-François Blanchet, un ardent partisan de Pauline Marois surnommé le « goon », n'ob-

tient que le poste de whip. Par contre, Stéphane Bergeron, même s'il a fait quelques déclarations ambiguës sur sa chef durant la crise au PQ, s'en tire bien en se voyant accorder le portefeuille de la Sécurité publique.

Bernard Drainville, qui a plongé sa chef dans l'embarras à quelques reprises, notamment avec les référendums d'initiative populaire, pourra se consacrer à des préoccupations citoyennes dont les partis d'opposition n'auront cure : il est nommé ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, et président du Comité ministériel de l'identité. Bernard Drainville a qualifié de « costaud » le mandat que Pauline Marois lui a confié. Au sujet de la Charte de la laïcité qu'il devra définir, M. Drainville a souligné que la Coalition avenir Québec avait dans son programme une mesure similaire et donc qu'il y avait une possibilité de « convergence » entre les deux formations politiques.

Le nouveau venu Jean-François Lisée devient ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce international. A titre de ministre responsable de la région de Montréal, il s'est vu confier par la première ministre le mandat de tisser des « relations étroites » avec la communauté anglophone. L'ancienne présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane de Courcy, prend à sa charge la responsabilité de la Charte de la langue française et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le Devoir

## OGM

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernements occidentaux se contentent. Ces gouvernements s'inspirent du principe de « l'équivalence substantielle » entre plantes naturelles et transgéniques, du moins en apparence, pour justifier la pertinence de tests aussi courts.

Au Québec, cet été, des milliers de consommateurs ont consommé pour la première fois du maïs OGM non identifié. Jusque-là, le maïs OGM était réservé aux animaux domestiques. Mais on retrouve ce type de maïs dans une foule de produits alimentaires que les gouvernements refusent de nommer pour ne pas nuire aux industriels.

C'est avec des semences de maïs MON 810 de Monsanto, achetées via un « collège » canadien non identifié, que les chercheurs pilotés par le généticien Gilles-Eric Séralini ont conduit leur étude dans le plus grand secret pendant deux ans. Leurs courriels ont tous été cryptés pour éviter les pirates professionnels. Ils se sont donné des noms de code et ont baptisé leur projet « In Vivo ». Ils ont même monté une fausse étude pour justifier leurs déplacements et éviter les espions des multinationales. Les 3,2 millions d'euros de cette étude ont été gérés par la fondation Cérés, que finance une cinquantaine de grandes entreprises européennes. Deux des principaux bailleurs de fonds de cette étude sont d'ailleurs des géants français du secteur alimentaire, Auchan et Carrefour, auxquels s'est ajoutée la Fondation Leopold Mayer pour le progrès de l'homme.

## Des résultats « alarmants »

Les résultats sont « alarmants ! On observe par exemple de deux à trois fois plus de mortalité chez les femelles traitées. Il y a de deux à trois fois plus de tumeurs chez les rats des deux sexes », a déclaré mercredi aux médias français Gilles-Eric Séralini, dont l'étude a été publiée mercredi après-midi par la revue scientifique *Food and Chemical Toxicology*. Cette revue avait antérieurement publié certains bilans flatteurs que Monsanto dressait de ses propres études, menées sur 90 jours.

L'étude a fait appel à 200 rats de laboratoire, répartis en trois groupes, plus un groupe témoin. Ils ont été nourris avec des diètes de maïs transgénique de 11% et plus, arrosés ou pas de Roundup. Un autre sous-groupe ne recevait que de l'eau semblable à celle qu'on trouve en bordure d'un champ de maïs arrosé avec l'herbicide Roundup. L'intérêt de ce groupe réside dans le fait qu'il absorberait non seulement du glyphosate, soit l'agent actif du Roundup, mais aussi ses adjuvants, soit les solutions chimiques qui le contiennent et qui ne font pas généralement partie des tests.

Globalement, après 23 mois, de 50 à 80% des femelles nourries avec des OGM affichaient des maladies graves, cancers et malformations principalement, alors que le groupe témoin n'était touché que dans 30% des cas. Le taux de mortalité était de deux à trois fois supérieur à celui du groupe témoin. Et les mortalités survenaient plus rapidement, soit autour d'un an, ce qui correspondrait à environ 40 ans dans la vie d'un humain.

Tous les résultats étaient corrélés au sexe et au système hormonal, profondément perturbé, des rats de l'expérience. Les femelles ont ainsi développé d'incroyables tumeurs mammaires. Certaines tumeurs, de la taille de balles de golf, atteignaient le quart du poids des rats. Du côté des mâles, les cancers et nécroses ont été de 2,5 à 5,5 fois plus nombreux dans les groupes exposés aux OGM et au Roundup. Les mâles exposés, de leur côté, ont développé des tumeurs en moyenne quatre fois plus importantes et palpables que ceux du groupe témoin. Dans l'ensemble des groupes, 76% des affections notées étaient reliées au fonctionnement des reins.

L'étude scientifique sera racontée dans quelques jours dans un livre signé par Séralini, *Tous cobayes* (Flammarion). À la mi-octobre, un film de Jean-Paul Jaud en portera l'essentiel à l'écran avec des images-chocs, prédit-on.

## Forte réaction

Dans les heures qui ont suivi la divulgation en France de cette étude, le ministre français de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, réclamait de l'Union européenne des « procédures plus strictes » d'autorisation, comme le recommande l'étude. José Bové, député vert au Parlement européen, réclamait de Bruxelles une « suspension immédiate » de l'autorisation de vente accordée dans certains pays à deux semences OGM. La Commission européenne a immédiatement réagi en confiant à l'agence chargée de la sécurité des aliments d'analyser rapidement l'étude et « d'en tirer les conséquences ». Le commissaire européen à la Santé, John Dalli, a fait savoir par son porte-parole, Frédéric Vincent, que « si des faits nouveaux sont démontrés, nous en tirerons les conséquences. La première conséquence est le gel de l'examen de la demande de renouvellement de l'autorisation de culture accordée à Monsanto pour sa semence OGM MON 810 ».

En France, l'étude a conforté Matignon, qui a utilisé la clause de sauvegarde du traité sur les OGM pour interdire jusqu'à nouvel ordre l'utilisation du MON 810 sur son territoire.

De son côté, l'Association française des biotechnologies végétales (AFBV), le bastion des pro-OGM, soutenait que d'autres études à long terme n'avaient « jamais révélé d'effets toxiques ». Son président Marc Fellous a été condamné en janvier dernier par les tribunaux français pour avoir diffamé Gilles-Eric Séralini en affirmant qu'il était un militant anti-OGM plutôt qu'un scientifique.

Le Devoir

Le Devoir



© La Presse/Chandernor/Rodrigo Abde-AP

## Maintenir la paix en zones postconflit

Les nouveaux visages de la police

## Causerie lancement

Jeudi 20 septembre, 19 h

Samuel Tanner, École de criminologie (UdeM)

Benoît Dupont, Chaire de recherche du Canada en sécurité et technologie (UdeM)

Antoine Mégie, directeur de Politique européenne

Frédéric Mérand, professeur au Département de science politique (UdeM)

Jocelyn Coulon, directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix

Librairie Olivier

Entrée libre - Réservation obligatoire

514-739-3639

www.pum.umontreal.ca



## FAMILLE

SUITE DE LA PAGE 1

libre est importante : à 29%, la Suède suit loin derrière. Par rapport aux familles de recensement (c'est-à-dire les couples avec ou sans enfants, ainsi que les familles monoparentales), les « amoureux libres » représentent encore 31,5% des familles québécoises.

Ce sont là des taux nettement plus haut que la moyenne canadienne, où 16,7% des 9,4 millions de familles de recensement sont formées de couples en union libre (soit 1,56 million de couples, une augmentation nationale de près de 14% en cinq ans). Corollaire, le nombre de couples mariés diminue, même s'il demeure la norme. Là aussi, le Québec se distingue. Moins de 52% des familles de recensement sont des couples mariés au Québec, statistique établie à 67% au Canada.

Autres signes distinctifs ? Il y a légèrement plus de familles monoparentales au Québec, et sensiblement plus de familles recomposées (16,1% au Québec, contre 12,6% pour la moyenne nationale). Il y a aussi plus de ménages composés d'une personne seule (32,2% contre 27,1% pour le Canada). Dans au moins quatre catégories (union libre, mariage, familles recomposées et personnes seules), le Québec se situe ainsi tout en haut (ou en bas) du classement des provinces.

Ces écarts entre le Québec et le reste du Canada n'étonnent toutefois pas Céline Le Bourdais, directrice de la chaire de recherche du Canada en statistiques sociales et en changement familial de l'Université McGill. « On confirme ici des tendances », dit-elle en rappelant qu'une seule donnée influence toutes les autres. « On vit davantage en union libre et on sait que ces couples sont plus instables, même s'ils durent de plus en plus longtemps. Ça a forcément un impact sur les couples mariés et les familles recomposées. »

Sur le fond, M<sup>me</sup> Le Bourdais soutient que « ça fait des années qu'on se casse la tête pour trouver des raisons expliquant pourquoi les Québécois préfèrent les unions libres. On a évoqué le rejet de l'institution catholique, le manque d'intérêt envers le mariage civil — qui était jusqu'à récemment une cérémonie plate au Palais de justice —, le féminisme plus fort au Québec, ou même un rejet du partage obligatoire du patrimoine pour les mariés... La vérité, c'est qu'on ne le sait pas précisément. »

Le portrait global dessiné par ce volet du re-

censement indique « une diversification des formes familiales au Canada et au Québec », observe Eric Caron-Malenfant, analyste à Statistique Canada. « La proportion de couples en union libre augmente, les familles monoparentales aussi, alors que les couples mariés perdent de l'importance. C'est une tendance de fond. »

La famille canadienne est ainsi plus variée que jamais. De plus en plus d'enfants vivent dans un ménage en union libre (de 12,8% des enfants en 2001 à 16,3% dix ans plus tard). Ils sont 63,6% à vivre au sein d'un ménage marié, soit cinq points de pourcentage de moins qu'en 2001.

## Familles « recomposées »

Il y a près de 500 000 familles « recomposées » au Canada, une donnée dénombrée pour la première fois par Statistique Canada. On entend par là un couple qui vit avec au moins un enfant né d'une précédente union. C'est donc plus de 12% des 3,7 millions de familles avec enfant qui sont recomposées. Un peu plus de la moitié de ces familles sont des « recomposées simples », c'est à dire sans demi-frère ou demi-sœur dans le portrait. Mais au total, un enfant canadien sur dix vit dans une famille recomposée.

Le recensement indique aussi qu'il y a 64 500 couples de même sexe au pays, une augmentation de 42% en cinq ans. Le tiers de ces couples sont mariés — ce qui est légal au Canada depuis 2005. La proportion de couples de même sexe par rapport à tous les couples canadiens (0,8%) est semblable à celle observée en Australie, au Royaume-Uni et en Irlande, note Statistique Canada. Près de la moitié de tous les couples homosexuels au Canada vivent à Montréal, Vancouver et Toronto.

Les familles monoparentales demeurent par ailleurs une part importante du tableau familial canadien, avec 1,52 million de foyers ainsi composés. C'est la première fois que les couples en union libre sont plus nombreux que les familles monoparentales. Ces dernières sont composées à 80% par des femmes (qui s'occupent donc seules de plus de 12% de toutes les familles de recensement).

Sinon, le recensement révèle que le phénomène des « Tanguy » — ces jeunes adultes qui ne quittent pas le nid familial — semble s'être stabilisé. Mais plus de 42% des jeunes de 20 à 29 ans demeuraient chez leurs parents au moment du recensement, un taux qui était de 27% il y a 30 ans. Les jeunes sont par conséquent moins nombreux à vivre en couple (31% en 2011, alors que c'était un jeune sur deux en 1981).

Le Devoir

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**D** Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390